

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2024

INSTAURER DE NOUVEAUX OBJECTIFS DE PROGRAMMATION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2228)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE104

présenté par
Mme Laernoès, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 18, après le mot :

« sens »,

insérer les mots :

« du 17° *bis* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.